

COMMUNE D'AVIRON

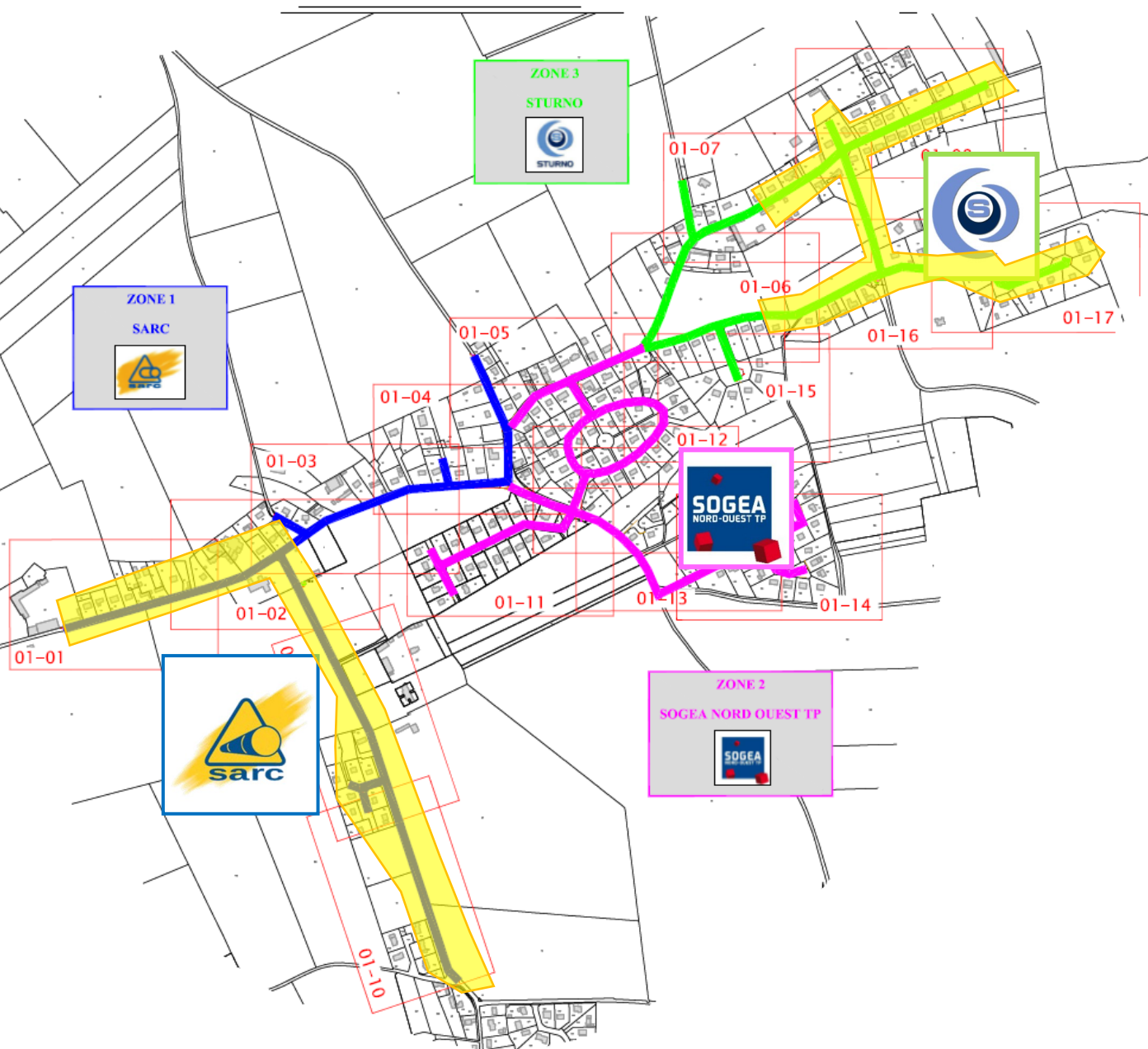
RACCORDEMENT EAUX USEES

DOMAINE PRIVÉ

Evreux Portes de Normandie

Réunion d'information – 20 Septembre 2022
18h00

Avancé en Domaine public ...



Fin de chantier
programmée
printemps 2023



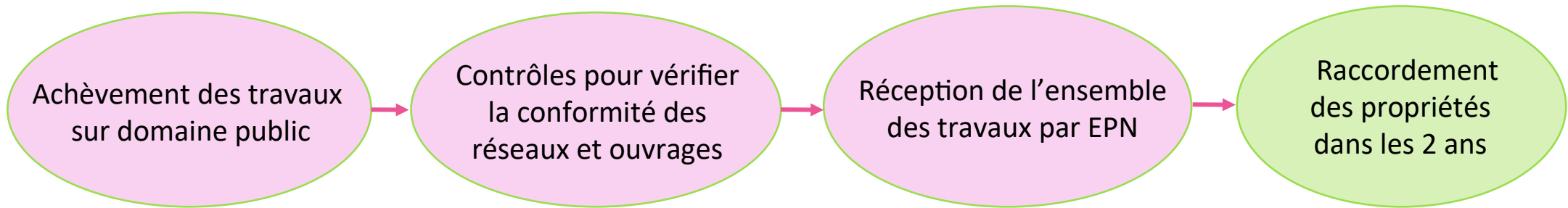
Mise en service du réseau



Raccordement des usagers

Travaux en domaine privé ...

Quand sera-t-il possible de raccorder son habitation au réseau public d'assainissement ?



Qui réalise les travaux?

L'EPN envisage un possible portage des travaux à réaliser sur le domaine privé, pour le raccordement depuis la (ou les) sortie(s) des eaux usées des habitations jusqu'aux boîtes de branchement posées sur le domaine public.

Toutefois, L'EPN n'engagera cette opération que sous condition de l'obtention de subventions de l'Agence de l'Eau de l'Eau Seine Normandie (AESN).

L'AESN conditionne quant à elle l'octroi de cette aide financière dès lors où au minimum 80% des riverains raccordables aux nouveaux réseaux publics confirment par écrit leur accord sur ce principe de portage des travaux par EPN.

La Collecte (de votre habitation au réseau collectif)

La collecte est une étape importante pour qu'il y ait un bon traitement ultérieur.

En effet, dans un réseau séparatif, il est primordial de ne collecter que les eaux qui sont admises sur la station d'épuration de manière à garantir un bon traitement.

Il est donc nécessaire de réaliser correctement son branchement.

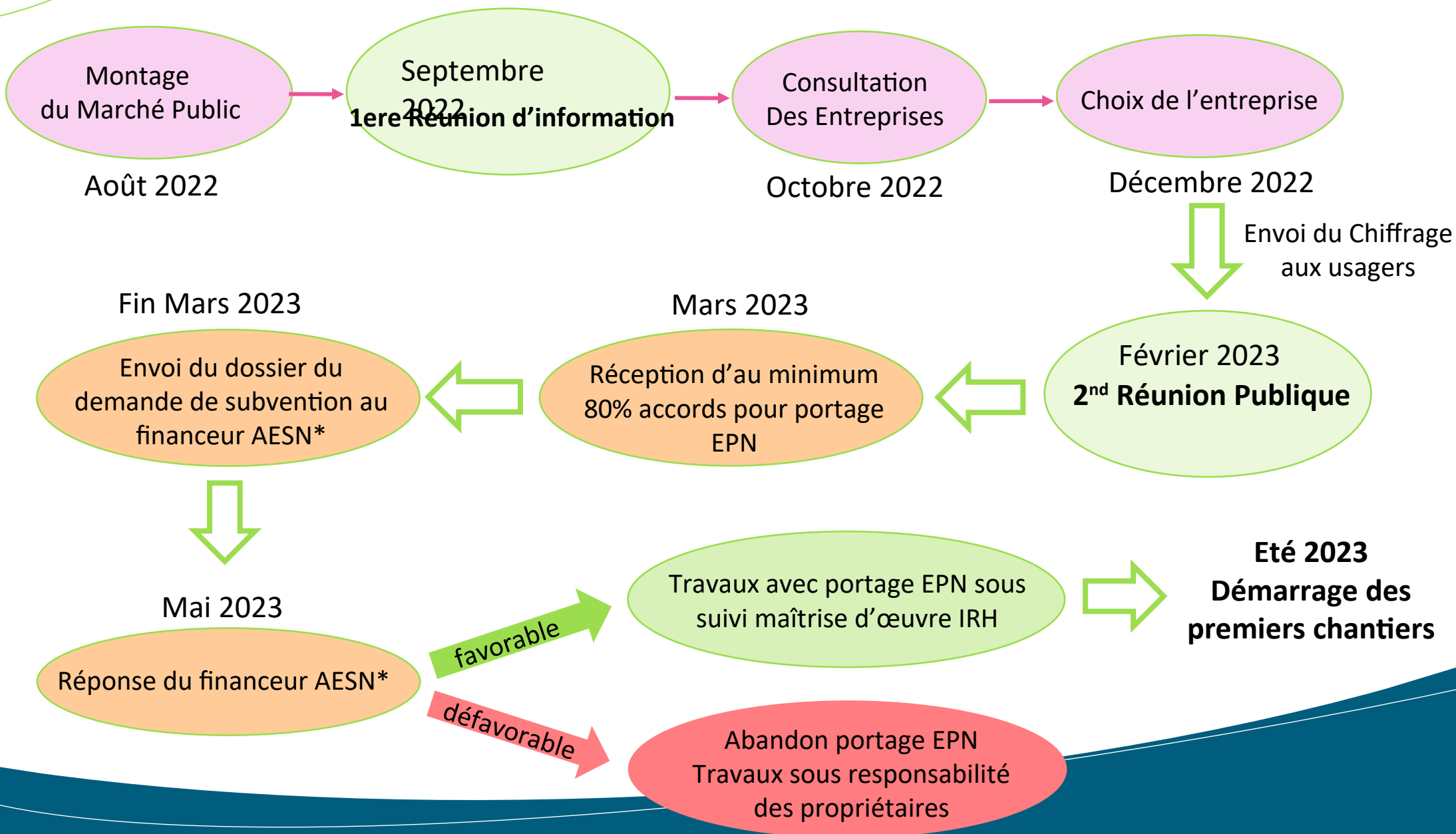
Aucune connexion d'eau pluviale sur le réseau n'est acceptée



Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (extraits)

Vos obligations légales → Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge exclusive des propriétaires et doivent être réalisés dans les conditions fixées à l'article L 1331 du code de la santé publique.
La collectivité contrôle la conformité des installations correspondantes.

Les étapes en domaine privé...



Détails du courrier reçu en Août 2022...

- ❖ Montant « Estimatif Etude » suite à l'enquête réalisée par IRH en 2017
- ❖ Le montant comprend :
 - Préparation du chantier : Etat des lieux, plans d'exécution, mise à jour du devis au besoin.
 - Neutralisation des dispositifs en place : vidange, désinfection, comblement.
 - Fourniture et pose des différents équipements : conduite, regard, remblais, etc.
 - Réfection à l'identique : engazonnement, repose de dalles, reprise enrobés, etc.
 - Réception du chantier : plan final, essais et contrôle.
 - Suivi du chantier par IRH: réunion de démarrage, visite de chantier, contrôle lors de la réception.
- ❖ Travaux subventionnables à hauteur de **39 à 48 %**
- ❖ Montant « Entreprise retenue » vous sera transmis Fin d'année 2022

Les avantages du portage...



- ❖ Possibilité de subvention
- ❖ Interlocuteur privilégié IRH et EPN qui feront le lien avec l'entreprise travaux
- ❖ Suivi de votre chantier par des personnes qualifiées, qui ont également connaissance du réseau en domaine public
- ❖ Matériaux et équipements visés par un MOE
- ❖ Garantie de parfait achèvement de 1 année
- ❖ Entreprise choisie qualifiée et possédant des références de ce type de chantier



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Evreux Portes de Normandie

Réunion d'information – 20 Septembre 2022
18h00